

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1982

présenté par
M. Giraud
-----**ARTICLE 27**

I. – À la seconde phrase de l’alinéa 211, substituer au mot :

« sera »

les mots :

« ultérieur est ».

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer au mot :

« équivalents »

les mots :

« emplois exprimés en équivalent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.